RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

13OR
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.072.200 euros
Siège social : 12 avenue de Camoëns – 75016 Paris
882 943 715 R.C.S. Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

[…]

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique après avoir pris connaissance du rapport établi par la gérance et de l'acte de cession de trois (3) parts sociales de la Société, numérotées de 10.720 à 10.722, appartenant à Monsieur Mohamed EBEID au profit de Madame Julie CORNILLET, [redacted] EBEID en date du 30 juin 2025,

décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à UN MILLION SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX CENTS (1 072 200) euros, divisé en 10 722 parts sociales de 100 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 10 722 et réparties entre les associés en proportion de leurs droits respectifs, savoir :

- ***Monsieur Mohamed EBEID***
 à concurrence de dix mille sept cent dix-neuf (10.719) parts sociales,
 numérotées de 1 à 10.719

- ***Madame Julie CORNILLET, [redacted] EBEID***
 à concurrence de trois (3) parts sociales,
 numérotées de 10.720 à 10.722

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, en vertu d'une décision de l'associé unique ou d'une décision collective extraordinaire des associés. Toutefois, aucune augmentation de capital en numéraire ne peut être réalisée tant que le capital n'est pas entièrement libéré. »

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

[…] [redacted]

Extrait certifié conforme
Monsieur Mohamed EBEID